

8e Année — N° 186 bis — 16 Mai 1956

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

RÉSERVÉ A L'AFFICHAGE

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU. — Malgré l'état peu avancé de la végétation, les germes du mildiou sont mûrs et des contaminations primaires ont pu avoir lieu le 12 mai dans les bas-fonds humides particulièrement sujets à cette maladie dans les régions suivantes :

Coteaux et plaine du Roannais - Beaujolais - Bresse - Revermont - Dombes et Côtière - Plateau Lyonnais - Plaine de Lyon - Terres froides et Bas-Grésivaudan.

Si un traitement chimique n'est pas encore nécessaire, il convient toutefois de surveiller attentivement ces situations favorables, de recueillir toutes les feuilles portant des taches primaires (tache d'huile) et de les faire parvenir le jour même à la Station (voir ci-dessous règlement du Concours de détection).

VERS DE LA GRAPPE. — Une première génération très précoce et abondante de papillons de l'Eudémis et de la Cochylis a déjà fait son apparition dans toute la Circonscription.

La végétation étant très en retard, le premier traitement ne devra être appliqué qu'**à l'apparition de la grappe.**

On utilisera un des produits suivants :

— en pulvérisation : arséniate de plomb

ou D.D.T. - ou parathion ;

— en poudrage : D.D.T. ou roténone ou parathion.

Les produits à base de Lindane, de Diazinon et de Malathion bénéficient actuellement d'autorisations provisoires de vente.

INFORMATIONS

CIGARIER DE LA VIGNE. — Ce beau charançon vert métallique de forme carrée roule les feuilles et les grappes en « cigares » de 2 cm. de diamètre environ. Cette année il s'attaque directement aux pousses en cours de croissance. Il a été assez abondant l'an dernier dans la Loire, le Rhône et l'Ain ainsi que localement en d'autres points de la région. Aussi convient-il de le surveiller particulièrement cette année et d'arrêter les pullulations importantes par un traitement à l'H.C.H. ou au Lindane ou au S.P.C. ou au D.D.T. ou à la Roténone, ou au Chlordane. Il est recommandé également de ramasser les « cigares » dès qu'ils sont formés afin de réduire les pullulations ultérieures.

ARAIGNEES ROUGES SUR VIGNES (très important). — Les foyers constatés l'an dernier en Beaujolais se sont étendus et multipliés en 1956. On devra surveiller attentivement tout symptôme de dépérissement des ceps ou de déformations ou décoloration des feuilles. Dès que la présence d'araignées rouges sera constatée, on appliquera un traitement au parathion (éviter les oléoparathions sur Gamay), qui sera renouvelé 15 jours plus tard en raison des nouvelles éclosions qui se produiront.

Les spécialités à base de Déméton-Méthyle, Malathion, Diazinon, Aramite, E.P.N., Chlorophényl-Trichloréthanol, Chlorobenzylate, sont en autorisation provisoire de vente.

CONCOURS DE DETECTION DU MILDIOU DE LA VIGNE

Comme chaque année, la Station de LYON organise un concours de détection des foyers primaires du mildiou de la vigne.

Chaque personne, abonnée ou non, qui découvrira des feuilles de vigne portant des taches supposées être du mildiou les expédiera à la « Station d'Avertissements Agricoles », 22, rue de Brest à LYON.

Le premier envoi reconnu être du mildiou (attaques primaires) dans chaque commune des Secteurs « Clairette de Die » et « Beaujolais » et les trois premiers envois similaires de chaque région naturelle des autres secteurs viticoles seront récompensés par un abonnement gratuit d'un an au *Bulletin technique* et à la revue *Phytoma*. La liste des gagnants sera publiée dans le courant de l'été. Les gagnants qui auraient déjà souscrit un abonnement pour 1956 verront ce dernier prorogé gratuitement d'un an.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

132.599 — Imp. Réunies de Lyon — 5-1956
Dépôt légal no 1.402 ———— 2-1956